

**Décision n°2016-17 du 7 juillet 2016
relative à l'interim du directeur général des services**

Vu le code de l'éducation notamment les articles L953-2 et R719-79. ;

Vu le décret n° 2001-621 du 12 juillet 2001 modifié portant création de l'institut national d'histoire de l'art, notamment son article 10 ;

Vu le décret n° 2012-1246 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 186

Vu le décret du Président de la République du 5 juillet 2016 portant nomination de M. Eric de Chassey en qualité de directeur général de l'institut national d'histoire de l'art ;

Vu la délibération du 27 mars 2014 du conseil d'administration de l'INHA relative à l'organisation fonctionnelle de l'INHA modifiée ;

Vu l'arrêté ministériel du 09 juin 2015 portant nomination et détachement de M. Toni Legouda dans l'emploi de secrétaire général d'établissement public d'enseignement supérieur, directeur général des services de l'Institut national d'histoire de l'art à compter du 01 juin 2015 ;

Vu l'arrêté ministériel du 7 mars 2016 portant nomination et détachement de M. Nicolas Defaud dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche directeur général des services adjoint de l'Institut national d'histoire de l'art à compter du 4 mai 2016 ;

Le Directeur général de l'Institut national d'histoire de l'art décide :

Article 1^{er} :

En cas d'absence ou d'empêchement simultané du directeur général et du directeur général des services pour une durée supérieure à 48h, Monsieur Nicolas Defaud, directeur général des services adjoint, est chargé de l'exercice des fonctions de directeur général des services par interim.

Article 2 :

Le directeur général des services et l'agent comptable de l'INHA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site intranet et le site internet de l'Institut national d'histoire de l'art.

Fait à Paris, le 7 juillet 2016

Eric DE CHASSEY
Directeur général de l'INHA

